



Conseil économique et social

Distr. générale
5 juin 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions sociales et questions relatives

aux droits de l'homme : promotion de la femme

Rapport du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme sur les travaux de sa cinquième session

Résumé

Le Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) a tenu sa cinquième session les 21 février et 22 mai 2008. Le Conseil s'est penché sur les questions suivantes : a) exécution du programme de travail pour la période allant d'octobre 2007 à avril 2008; b) mise en œuvre de la stratégie de l'Institut concernant la création de réseaux pour la période allant d'octobre 2007 à février 2008; c) activités menées par l'Institut au titre de son Plan d'action – Stratégie de mobilisation de fonds, plaidoyer et renforcement de l'image, 2008-2009 pendant la période allant de février à avril 2008; d) les effectifs de l'Institut; e) le projet de programme de travail et de budget opérationnel pour 2009; et f) la direction de l'Institut.

* E/2008/100.



Décisions

À sa cinquième session, le Conseil exécutif a adopté une décision dans laquelle il a prié le Secrétaire général a) de continuer à apporter une assistance et un appui administratifs appropriés à l'Institut à travers plusieurs mesures; b) d'assurer la continuité de la direction de l'Institut; et c) d'envisager de reclasser le poste de spécialiste des questions sociales. Dans cette décision, le Conseil a également demandé à la Directrice d'intensifier la coordination avec les diverses parties prenantes et de poursuivre ses efforts pour mobiliser des fonds.

Le Conseil exécutif a également :

- a) Prié l'Institut de poursuivre l'exécution de son programme de travail conformément à son cadre stratégique pour la période 2008-2011;
- b) Pris note de la Stratégie de l'Institut concernant la création de réseaux pour la période 2008-2009;
- c) Pris note avec satisfaction du travail accompli par l'Institut pour exécuter son programme de travail au cours de la période allant d'octobre 2007 à avril 2008;
- d) Pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action, encouragé l'Institut à poursuivre celle-ci et demandé de veiller à ce que l'Institut continue de bénéficier des services d'appui à la gestion pendant la durée de l'exécution du Plan d'action;
- e) Approuvé le programme de travail et le budget opérationnel pour 2009, étant entendu que des ressources suffisantes seront disponibles pour financer les activités;
- f) Établi une liste de candidats présélectionnés pour le poste de directeur, qui sera soumise au Secrétaire général conformément au Statut de l'Institut.

I. Organisation de la session

1. Ont participé à la cinquième session du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) les membres suivants : Bélarus, Égypte, Espagne, Grenade, Honduras, Israël, Philippines, République arabe syrienne, Slovaquie et Zimbabwe. La liste des participants est annexée au présent rapport.
2. Le Conseil exécutif a décidé de reporter l'élection de nouveaux membres du Bureau à sa sixième session.
3. La Présidente de la cinquième session a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil et leur a rendu hommage pour le travail accompli et l'appui apporté à l'Institut. Elle a également remercié la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme, le Chef des Services d'appui à la gestion et les représentants du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et du Département des affaires économiques et sociales pour l'appui constant qu'ils apportent à l'Institut.

II. Décisions

4. À sa cinquième session, le 21 février 2008, le Conseil a adopté les décisions dont le texte suit :

Le Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme,

Se félicitant du travail de fond accompli par l'Institut, notamment de la qualité de ses programmes de recherche et de formation, et des progrès qu'il a réalisés en matière de mobilisation des ressources, qui lui ont permis de rembourser les subventions reçues en 2007 et d'obtenir des contributions volontaires plus importantes de divers donateurs,

Soulignant qu'il importe au plus haut point d'obtenir des résultats tangibles en matière de recherche et de formation à la faveur de l'exécution du plan stratégique pour la période 2008-2011, mais aussi d'utiliser les ressources de l'Institut le plus efficacement possible en les orientant vers la promotion et l'amélioration de la qualité et de la diffusion du produit de la recherche et de la formation tout en administrant les dépenses avec la plus grande vigilance,

Prenant note de la mise en place du Plan d'action à la suite des consultations conduites par les Services d'appui à la gestion du 21 au 28 janvier 2008,

Conscient de la nécessité de disposer d'une structure efficace des effectifs au sein du secrétariat de l'Institut,

1. *Prie* le Secrétaire général de continuer à apporter une assistance et un appui administratifs appropriés à l'Institut, notamment :

a) En renforçant la coordination entre celui-ci, le Département des affaires économiques et sociales et le Département de la gestion du Secrétariat afin d'assurer la réalisation des objectifs du Plan stratégique, y compris en matière de mobilisation des ressources;

b) En désignant, au sein du Secrétariat à New York, un attaché de liaison chargé de faciliter la coordination entre le secrétariat de l'Institut à Saint-Domingue et le Siège de l'ONU, notamment le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la gestion des ressources humaines et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité;

c) En assurant la continuité de la direction de l'Institut et, à cet égard, prie également le Secrétaire général d'annoncer la disponibilité du poste de directeur exécutif à compter de juillet 2008, et de diffuser, au plus tôt, les informations permettant de sélectionner les candidats qualifiés pour ce poste, en tenant compte du principe de la représentation géographique équitable et de la parité hommes-femmes;

2. *Prie* le Directeur exécutif de renforcer la coordination avec les mécanismes gouvernementaux de défense des droits de la femme dans les différentes régions et de poursuivre la collaboration au sein du système des Nations Unies et avec les organisations internationales, les organismes de développement, les acteurs de la société civile tels que les organisations non gouvernementales et les universités, ainsi qu'avec le secteur privé;

3. *Prie* le Secrétaire général d'envisager de reclasser le poste de spécialiste des questions sociales de P-3 à P-4, comme le recommande la Directrice de l'Institut dans son rapport sur les effectifs de l'Institut.

III. Délibérations du Conseil exécutif

A. Exécution du programme de travail et de la stratégie concernant la création de réseaux

5. À l'issue de l'exposé présenté par la Directrice de l'Institut, le Conseil exécutif a pris note avec satisfaction des rapports sur l'exécution du programme de travail.

6. Le Conseil a également pris note des progrès accomplis dans l'exécution de la stratégie concernant la création de réseaux et s'est félicité des résultats obtenus.

7. Le Conseil s'est félicité du travail accompli jusqu'à présent par l'Institut et a demandé de poursuivre les activités conformément au cadre stratégique pour la période 2008-2011.

8. Le Conseil a recommandé que l'Institut poursuive activement l'action de mobilisation de ressources et les activités de renforcement des capacités, non seulement en Amérique latine mais aussi en Afrique et dans d'autres régions.

9. Le Conseil a également recommandé que l'Institut élargisse ses partenariats et développe ses activités de création de réseaux.

B. Conseils en matière de services d'appui à la gestion et exécution du Plan d'action

10. À sa cinquième session, tenue le 21 février, le Conseil exécutif a examiné les résultats obtenus en ce qui concerne les conseils en matière de services d'appui à la gestion et a approuvé le Plan d'action – Stratégie de mobilisation de fonds, plaidoyer et renforcement de l'image, 2008-2009, qui en a résulté.

11. À l'issue de l'examen du programme de travail et en référence à l'évaluation des travaux de l'Institut, effectuée par les Services d'appui à la gestion, le Conseil exécutif a formulé les recommandations ci-après :

a) Poursuivre les activités de mobilisation des ressources pour donner à l'Institut les moyens d'exécuter le cadre stratégique pour la période 2008-2011;

b) Poursuivre les efforts entrepris pour que l'Institut soit reconnu comme une institution de recherche et de formation et pour qu'il étende ses activités à d'autres mécanismes de promotion de la femme aux niveaux régional et international et renforce sa collaboration avec les autres entités des Nations Unies, les organisations internationales et les organismes de développement;

c) Poursuivre la mise en place du nouveau système comptable et financier de l'Institut conformément à la recommandation formulée par les Services d'appui à la gestion, ainsi que l'achat des logiciels nécessaires correspondant au nouveau système;

d) Renforcer les relations avec les partenaires actuels, poursuivre les activités de création de réseaux et de partenariats stratégiques avec les organismes du système des Nations Unies, les mécanismes nationaux, la société civile et les universités dans le but de promouvoir les activités de l'Institut partout dans le monde et de mettre en œuvre son cadre stratégique pour la période 2008-2011.

12. À la reprise de sa cinquième session, le 22 mai 2008, le Conseil exécutif a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action, recommandé la poursuite des activités de l'Institut et demandé de continuer à fournir des services d'appui à la gestion pour venir en aide à l'Institut pendant la mise en œuvre du Plan d'action. Le Conseil a également demandé au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, au Département des affaires économiques et sociales et au Bureau de la gestion des ressources humaines d'apporter leur concours à la mise en œuvre du Plan d'action.

C. Effectifs

13. Le Conseil exécutif a analysé le rapport sur les effectifs de l'Institut et a recommandé que le Secrétaire général envisage de reclasser le poste de spécialiste des questions sociales de P-3 à P-4.

D. Programme de travail et budget opérationnel pour 2009

14. Le Conseil exécutif a examiné et approuvé le programme de travail et le budget opérationnel, étant entendu que des ressources suffisantes seront disponibles pour financer les activités de l'Institut. Le Conseil a encouragé l'Institut à continuer

de mettre en œuvre les mesures d'austérité prises jusqu'à présent et à renforcer ses activités de mobilisation des ressources.

E. Direction de l'Institut

15. Le Conseil exécutif a exprimé sa préoccupation en ce qui concerne la continuité du poste de directeur et prié le Secrétaire général de prendre des mesures pour assurer cette continuité.

16. Les membres du Conseil exécutif ont analysé les nombreuses demandes reçues à la suite de la diffusion de l'avis de vacance de poste et, après un examen approfondi des candidatures, le Conseil a établi une première liste de six candidats, qui sera soumise au Secrétaire général conformément au Statut de l'Institut, lequel sera prié par le Conseil d'accorder la priorité à la désignation du Directeur afin d'assurer la continuité de la direction de l'Institut compte tenu de la faiblesse de ses effectifs. Le Conseil a décidé qu'en attendant la nomination du Directeur ou la mise en place de dispositions transitoires, le fonctionnaire de l'Institut ayant le rang le plus élevé remplira les fonctions de directeur par intérim.

17. Dans l'allocution d'adieu qu'elle a adressée au Conseil exécutif, la Directrice a exprimé sa profonde gratitude au Conseil exécutif et aux États Membres, notamment le Groupe des 77 et la Chine, pour l'appui qu'ils lui ont apporté, et aux pays donateurs qui ont aidé l'Institut durant son processus de revitalisation.

18. La Directrice a donné un aperçu des résultats obtenus par l'Institut au cours des quatre années écoulées, notamment :

- a) Les projets de recherche et de formation mis en place dans 35 pays;
- b) Les 2,5 millions de personnes qui visitent le site Web de l'Institut et les 5 000 téléchargements effectués chaque mois;
- c) La signature de 49 accords de collaboration avec des organismes des Nations Unies, des établissements universitaires, la société civile et d'autres partenaires;
- d) L'élaboration de 10 études sur des thèmes divers;
- e) L'élaboration de cinq outils de renforcement des capacités.

19. En ce qui concerne les activités spécifiques entreprises en relation avec les trois piliers de l'ONU, la Directrice a donné les informations ci-après :

Développement

- Six projets de recherche et de renforcement des capacités dans 18 pays
- Cinq études de cas menées dans trois régions du monde

Paix et sécurité

- Quatre projets de recherche et de plaidoyer dans quatre pays
- Douze instruments de renforcement des capacités concernant la réforme du secteur de la sécurité du point de vue de l'égalité des sexes

- Un guide élaboré en appui à l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

Droits de l'homme

- Deux projets de recherche, de formation et de gestion des connaissances dans 13 pays
- Huit documents conceptuels sur la gouvernance du point de vue de l'égalité des sexes et de la participation politique des femmes au niveau local
- Trois instruments de renforcement des capacités en matière de gouvernance du point de vue de l'égalité des sexes et de la participation politique des femmes au niveau local
- Deux analyses globales de la gouvernance du point de vue de l'égalité des sexes et de la participation politique des femmes au niveau local en Amérique centrale et dans la région andine

20. La Directrice a également mentionné les opérations d'aménagement et de rénovation entreprises au siège de l'Institut à Saint-Domingue au cours des quatre années écoulées.

21. Le Conseil exécutif a exprimé ses vifs remerciements à la Directrice pour les succès enregistrés en matière de renforcement et de revitalisation de l'Institut au cours des quatre années écoulées et lui a décerné une médaille commémorative.

IV. Clôture

22. Le Conseil exécutif a décidé de se réserver la possibilité de convoquer une reprise de la session lorsque le nouveau Directeur prendra ses fonctions. Il a également décidé que les dates de la reprise de la session et de la sixième session seraient arrêtées à l'issue de consultations entre les Membres.

Annexe

Liste des participants

Cinquième session, 21 février 2008

Membres du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

<i>Pays</i>	<i>Représentants</i>
Bélarus	Alexander Strigelsky, Deuxième Secrétaire
Égypte	Soha Gendi, Conseillère
Espagne	Nuria Gonzáles-Barros, Première Secrétaire
Grenade	Marguerite St John, Conseillère
Honduras	Marcos Suazo, Ambassadeur et Représentant permanent adjoint
Israël	Mazal Renford, Directrice du Centre international de formation Golda Meir Mont Carmel Meirav Eilon Shahar, Conseiller
Philippines	Marie Yvette Banzon, Deuxième Secrétaire
République arabe syrienne	Warif Halabi, Deuxième Secrétaire
Slovaquie	Viera Hanuláková, Directrice du Département de la politique d'égalité des sexes au Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille Peter Harmanovsky, Troisième Secrétaire
Zimbabwe	Sophia Nyamudeza, Ministre Conseillère et Représentante permanente adjointe

Membres *ès* qualités

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales	Représenté par Rachel Mayanja, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme
Pays hôte – République dominicaine	Mariela Sánchez, Ministre Conseillère
Commissions régionales de l'ONU	Daniela Simioni
Directrice de l'INSTRAW	Carmen Moreno

Autres participants : Paulette Woolf, chef des Services d'appui à la gestion au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion; Catherine Peluso, Chef du Service administratif du Département des affaires économiques et sociales; Beverly Thompson, Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

Reprise de la cinquième session, 22 mai 2008**Membres du Conseil exécutif de l'INSTRAW**

<i>Pays</i>	<i>Représentants</i>
Bélarus	Alexander Strigelsky, Deuxième Secrétaire
Égypte	Soha Gendi, Conseillère
Espagne	Nuria Gonzáles-Barros, Première Secrétaire
Grenade	Marguerite St John, Conseillère
Honduras	Marcos Suazo, Ambassadeur et Représentant permanent adjoint
	Sofía Cerna, Première Secrétaire
Israël	Meirav Eilon Shahar, Conseiller
Philippines	Marie Yvette Banzon, Deuxième Secrétaire
République arabe syrienne	Warif Halabi, Deuxième Secrétaire
République slovaque	Viera Hanuláková, Directrice du Département de la politique d'égalité des sexes au Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille
	Peter Harmanovsky, Troisième Secrétaire
Zimbabwe	Sophia Nyamudeza, Ministre Conseillère et Représentante permanente adjointe

Membres à qualités

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales	Représenté par Rachel Mayanja, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme
Pays hôte – République dominicaine	Olivio Fermín, Ministre Conseiller
Commissions régionales de l'ONU	Daniela Simioni
Directrice de l'INSTRAW	Carmen Moreno

Autres participants : Paulette Woolf, Chef des Services d'appui à la gestion au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion; Catherine Peluso, Chef du Service administratif du Département des affaires économiques et sociales; Beverly Thompson, Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.